



AVENANT N°1 :

Convention OPAH RU

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de
Renouvellement Urbain sur le centre ancien de Chambéry

27/01/2023 – 27/01/2028

L'avenant a pour objet de modifier **la liste des immeubles prioritaires**. Cette modification s'explique par l'identification de nouvelles adresses par l'opérateur de l'OPAH RU. Aussi la Ville est en cours de lancement de l'Opération de Restauration Immobilière avec une liste d'immeubles ciblés qui doivent, par conséquent, être inscrit dans cette convention afin d'assurer leur prise en charge dans les années à venir.

Préambule : inchangé

Chapitre 1 : Objet de la convention et périmètre d'application

Article 1 – Dénomination, périmètre et champs d'application territoriaux

➔ Modification de l'article : 1.2. Périmètre et champs d'intervention

1.1 Dénomination de l'opération : inchangé

1.2. Périmètre et champs d'intervention

Le périmètre d'intervention (Annexe 1) se définit comme suit :

- Le périmètre du PSMV,
- Le secteur Italie/Faubourg Montmélian,
- Le Faubourg Reclus,
- Le secteur Grenette,
- Le secteur Nézin nord et sud,

A la suite d'une étude pré-opérationnelle à l'ouverture de deux secteurs, le périmètre pourra s'étendre aux secteurs suivants, par voie d'avenant (*Annexe 2*) :

- La Calamine,
- La Fontaine Saint Martin.

Le volet « réhabilitation des copropriétés dégradées » permettra de cibler plus spécifiquement certaines copropriétés (*voir tableau ci-dessous*), quand bien même l'opérateur pourra s'il le juge nécessaire proposer des ajouts/modifications dans le cas où il aurait identifié des cas plus urgents ou de nouvelles adresses. Ces modifications feront l'objet d'une validation en Comité Technique.

Secteurs	Adresse(s)
Secteur Italie-Montmélian	- 178 Faubourg Montmélian - 122 Faubourg Montmélian - 9 Faubourg Montmélian - 161 Faubourg Montmélian - 71-75 rue d'Italie - 64 Faubourg Montmélian - 72-88 rue d'Italie/10 rue de la Banque - 15 Faubourg Montmélian, - 17 Faubourg Montmélian, - 44-50 Place d'Italie, - 50-62 Place d'Italie, - 239 Faubourg Montmélian, - 128 Faubourg Montmélian, - 71 Faubourg Montmélian
Périmètre du PSMV	- 26 -30 rue Saint-Réal - 87-95 rue Juiverie - 18 rue Croix d'Or - 49 rue Croix d'Or - 98/102/110 place Saint Léger - 7-17 rue du Larith - 6 rue de Roche - 10 b rue de Boigne - 35 rue Jean-Pierre Veyrat - 100 place Saint Léger - 4 rue Sainte Barbe - 4A rue Sainte-Barbe - 4 rue de Lans - 6 rue de Lans, - 54 place Saint Léger, - 23 bis place Saint Léger, - 25-27 place Saint Léger, - 32 place Monge, - 118 place Saint Léger, - 112 place Saint Léger, - 11 rue Métropole - 37 place Saint Léger - 92 rue Saint Réal
Le Faubourg Reclus	- 230 Faubourg Reclus

L'ensemble du périmètre devra être traité, il s'agit ici d'une liste d'adresses sur lesquelles, les services de la ville et l'opérateur de la précédente et de l'actuelle OPAH RU, ont repérés des situations complexes (procédures de mise en sécurité ordinaire, dégradations suspectés) à résoudre.

De manière générale une attention particulière sera donnée à l'égard des copropriétés inorganisées afin de pouvoir effectuer leur redressement et par la suite un programme de travaux.

Les champs d'intervention sont les suivants :

- Le traitement de l'habitat indigne, l'enrayement de l'habitat dégradé et des logements vacants,
- Le développement d'une offre locative à loyers maîtrisés,
- La diversification du parc immobilier,
- La lutte contre la précarité énergétique et améliorer la performance énergétique des logements
- Le traitement des copropriétés dégradées intégrant la prévention du risque incendie,
- L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement,
- La mise en place d'équipements résidentiels (locaux communs résidentiels, places de stationnement etc. ...)
- L'attractivité du centre ancien et le renouvellement du cadre de vie,
- La valorisation des éléments patrimoniaux existants

Chapitre II à VI inclut : inchangés

Fait en 6 exemplaires à Chambéry, le

Pour le maître d'ouvrage, Pour l'Etat, Pour l'Agence nationale de l'habitat,

Pour Grand Chambéry,

Pour Procivis Savoie,

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations,